



Calcul de plus value lors d'une vente

Par **conquer**, le **28/07/2012** à **21:40**

Bonjour,

Je désire vendre un appartement actuellement en location. Je l'ai acquis en 1986 par héritage. Le résultat de la vente doit me permettre d'acheter un bien dont je ferai ma résidence principale.

Devrai-je m'acquitter d'une taxe sur la plus value?

Quel sont les critères d'évaluation du bien en fonction de l'inflation? merci

Par **edith1034**, le **29/07/2012** à **08:37**

l'appartement est gardé plus de 22 ans donc pas de plus value avec la réforme en cours

pour tout savoir sur la vente immobilière

<http://www.fbIs.net/COMPROMISVENTEARRET.htm>